

MET'

Le magazine
de la Métropole
de Lyon

N° 29 – Mars/Avril 2022 – met.grandlyon.com

Grande
cit  Tase

Classe
la r hab' !

BUDGET 2022

3,9 milliards d'euros
pour quoi faire ?

Agriculture

La rel ve bio et locale

04

**L'ACTU**

Record de trajets à vélo, succès des bornes à compost, jobs d'été...

09

**ÉCONOMIE**

Faire décoller son entreprise avec Lyve

10

**DÉCRYPTAGE**

30 km/h, ça change la ville

11

**LE DOSSIER**

**COMMENT LA MÉTROPOLE
UTILISE SES 3,9 MILLIARDS
DE BUDGET ?**



Suivez l'actu de votre Métropole sur [met.grandlyon.com](https://www.met.grandlyon.com) et sur les réseaux sociaux : [f legrandlyon](#) [t grandlyon](#) [@ grandlyon](#)

19



EN IMAGES

Agriculture, la relève bio et locale

24



EN COULISSES

"Les Grandes Voisines",
un village dans la ville

26



AGENDA

Nuits de Fourvière, Villeurbanne
capitale de la culture, Quais du polar...



— Bruno Bernard,
président de la
Métropole de Lyon



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon



Toutes les guerres sont des injustices faites aux peuples, toutes les guerres sont des déchirements pour les populations civiles. Face à l'agression inqualifiable que subit l'Ukraine, la Métropole de Lyon affirme son soutien sans faille au peuple ukrainien. Nous allons, bien sûr, prendre notre part, au côté de l'État, dans l'accueil des réfugiés.

Nous venons également de débloquer une aide d'urgence pour permettre aux ONG d'intervenir sur le terrain au plus près de la population. Notre engagement passe aussi par l'envoi d'aides matérielles, pour les enfants, pour les scolaires, pour les hôpitaux, à Lodz, notre ville partenaire polonaise, qui reçoit de nombreux réfugiés ukrainiens.



GRANDLYON
la métropole

MET' | N° 29 | Mars/Avril 2021

Le magazine d'information de la Métropole
de Lyon – www.met.grandlyon.com

Métropole de Lyon – Direction de la communication : 20 rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon
Cedex 03 – magazine@grandlyon.com Directeur de publication : Julien Zloch – Directrice de la
communication : Dominique Djian – Rédaction en chef : Cécile Prenveille et Charlotte Petit –
Rédaction : Charlotte Petit, Marie-Hélène Towhill, Paul Chiozzotto, Audrey Desfeve –
Couverture : Thierry Fournier – Iconographie : Jean-Paul Lamy – Diffusion : Isabelle Gabert –
Illustrations : Shutterstock/Goodstudio – Conception : In medias res – Mise en page : AGENCE 0000



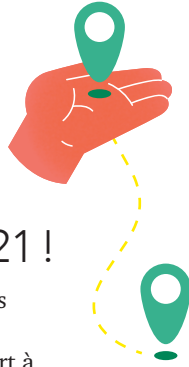
– Ne pas jeter sur la voie publique –

LES BRÈVES

▼ NOUVEAU RECORD

38 MILLIONS DE TRAJETS À VÉLO EN 2021 !

En 2021, le nombre de trajets à vélo dans la Métropole a augmenté de 20 % par rapport à 2020, et de 36 % par rapport à 2019 ! Ces chiffres sont de bon augure, puisque **l'objectif pour 2026 est d'augmenter de 300 % le nombre de cyclistes sur le territoire.** Les Vélo'v ont également connu une année record, avec plus de 9 millions de trajets en 2021.



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon



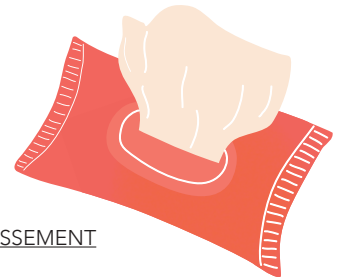
© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

▼ COUP DE POUCE

DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOS ÉTUDIANTES

Vous gérez une association étudiante, ou qui accompagne les étudiantes et étudiants ? Vous cherchez à financer un projet culturel, sportif, solidaire, citoyen ou orienté sur l'innovation ? Alors vous pouvez candidater à l'Appel à Projets Initiatives Étudiantes (APIE) ! La prochaine session aura lieu au mois de mai, et les subventions seront attribuées à la rentrée de septembre.

➔ Retrouvez les informations et conditions de l'APIE sur lyoncampus.com



▼ ASSAINISSEMENT

STOP AUX LINGETTES DANS LES TOILETTES

Même lorsqu'il est écrit sur le paquet qu'elles sont biodégradables, les lingettes causent de graves dysfonctionnements : canalisations bouchées, mauvaises odeurs, saturation des réseaux d'eaux usées et débordements, qui peuvent aller jusqu'à polluer les rivières et ruisseaux... Le bon réflexe ? Les jeter dans la poubelle grise ou, encore mieux, ne pas en utiliser !



Vaulx-en-Velin

▼ VOIES LYONNAISES

Mas du taureau

LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ QUAI CLAUDE-BERNARD

La Doua / Parc de la Feysine

Les Voies Lyonnaises, ce sont de grandes pistes cyclables qui vont mailler toute l'agglomération sur près de 400 km d'ici 2030. Depuis fin février, les travaux sont en cours sur la Voie Lyonnaise n°1, qui reliera à terme Vaulx-en-Velin à Saint-Fons via Lyon centre.

Parc de la Tête d'or

Le premier tronçon sera livré en fin d'année : une piste cyclable large de 4 mètres pour rouler sans encombre du pont de la Guillotière au parc de la Tête d'Or. L'objectif de ces Voies Lyonnaises sûres, rapides et agréables ? Tripler le nombre de cyclistes dans la Métropole d'ici 2026.

Quais du Rhône rive gauche (universités)

Gerland - Vallée de la Chimie

▼ CLIMAT

RENDEZ-VOUS LE 4 AVRIL POUR AGIR !

"Comment agir collectivement, dans la Métropole, face au dérèglement climatique ?" C'est le fil conducteur de la **7^e Conférence énergie climat**, qui aura lieu le 4 avril à 14h. Un événement que vous pourrez suivre en direct sur YouTube et Facebook. Pour en parler, seront réunis des entreprises, des collectivités et les principaux acteurs responsables en matière d'énergie, de transports, d'habitat, d'industrie... C'est l'occasion de voir ce que chacun peut faire et ce que, tous, nous pouvons faire ensemble : les 145 signataires du Plan climat de la Métropole seront présents.

📌 Métropole de Lyon
📺 GrandLyon TV



▼ MINI-CROISIÈRES SUR LA SAÔNE

LE VAPORETTO REPREND DU SERVICE !

Ce n'est pas un trois-mâts mais il est fin comme un oiseau : le Vaporetto vient de relancer ses mini-croisières sur la Saône. Le trajet reste inchangé, du quartier de Vaise (Lyon 9^e) à Confluence (Lyon 2^e). Mais il est désormais possible de privatiser le bateau, ou de prendre un abonnement pour des trajets illimités. De quoi (re)découvrir Lyon autrement, et sans augmenter votre empreinte carbone : **le moteur électrique du Vaporetto lui permet d'économiser 16 000 litres de gazole par an**. 5 euros le trajet, tous les après-midis pendant les vacances scolaires, et du mercredi au dimanche hors vacances scolaires.

➔ Plus d'infos sur lesyachtsdelyon.com



▼ LYON 7^e

CARTON PLEIN POUR LES BORNES À COMPOST

La Métropole de Lyon a placé des bornes à compost à Lyon 7^e en septembre dernier. L'objectif : récolter les déchets alimentaires des habitantes et habitants, pour les transformer en terreau fertile. Après quelques mois de test, le succès est au rendez-vous :

- 211 tonnes de déchets récoltés, plus que prévu !
- 50 tonnes de compost générées, de quoi couvrir 7 terrains de foot, ou plutôt 4 hectares de terres agricoles ;
- seulement 2 % d'erreurs parmi les déchets récoltés ;
- 30 bornes supplémentaires installées en février pour répondre à la demande des habitants du 7^e, visiblement très motivés par la démarche, soit 180 bornes au total dans l'arrondissement ;
- 300 nouvelles bornes seront installées cet automne à Villeurbanne, puis dans d'autres villes et quartiers à partir de 2023.



© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

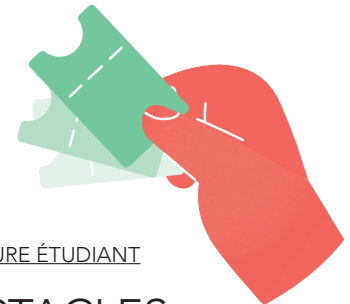


© Thierry Fournier/Métropole de Lyon

▼ BRON, CHASSIEU & SAINT-PIERRE

QUEL FUTUR POUR LA GRANDE PORTE DES ALPES ?

La Grande Porte des Alpes, c'est le territoire qui regroupe le campus universitaire Lyon 2, le centre commercial Porte des Alpes, l'aéroport Lyon-Bron, Eurexpo... Problème : ce grand périmètre est très déséquilibré, avec de grandes barres d'immeubles proches du périphérique et de vastes zones commerciales et d'activités. Pour le rendre plus agréable à vivre et à circuler, la Métropole de Lyon a lancé en novembre dernier une consultation internationale en lien avec l'État et les communes concernées. Mi-2022, trois équipes multidisciplinaires composées de spécialistes de l'habitat, de l'économie, de la mobilité, de l'écologie et de l'urbanisme seront choisies pour réfléchir au devenir de La Grande Porte des Alpes. Elles travailleront avec une équipe de scientifiques de l'école l'École Urbaine de Lyon.



▼ PASS CULTURE ÉTUDIANT

3 SPECTACLES + 1 CINÉ = 18 EUROS

Envie de vous faire une toile au cinéma Comœdia, de découvrir une pièce de théâtre aux Célestins ou de rire à l'Espace Gerson ? Le Pass Culture, en vente jusqu'à épuisement des stocks, permet aux étudiants de profiter, jusqu'au 31 août, de trois places de spectacle et d'une place de cinéma pour seulement 18 euros. Ou d'une réduction de 11,50 euros pour les Nuits de Fourvière ou les Nuits sonores. 71 établissements culturels et 31 cinémas de la Métropole de Lyon sont partenaires de cette opération qui permet aux jeunes d'avoir accès à la culture à moindre coût.

➔ Informations au 04 28 67 53 33
ou passculture@grandlyon.com
et lyoncampus.com/pass-culture



▼ VILLEURBANNE

DE GRANDS CHANGEMENTS PLACE GRANDCLÉMENT

À Villeurbanne, la place Jules-Grandclément est aujourd'hui un lieu de passage plus qu'un lieu de vie. Ces dernières années, la Métropole de Lyon et la Ville de Villeurbanne ont mené un travail de concertation pour connaître les besoins et les envies des habitants du quartier, et faire des aménagements-tests. On connaît maintenant les contours du projet final ! Dès 2023, des travaux commenceront pour installer sur la place une buvette, des jeux pour enfants, des bancs, une fontaine, des espaces verts... Au niveau des transports, davantage de place sera donnée aux cyclistes et une station sera créée pour l'arrivée du tram T6.



▼ DÉCHETS VERTS

UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR LES DÉPOSER

L'heure est au grand nettoyage dans les jardins de la Métropole. Pour désengorger les déchèteries de l'ouest lyonnais, la collectivité met en place des points de collecte spécial déchets verts. Ce printemps et jusqu'au 4 juin, débarrassez-vous de vos branchages, feuilles mortes et tontes de pelouse. Ça se passe les samedis, dans 13 communes de l'agglomération, de 9h30 à 17h30. Pour rappel, le brûlage des déchets verts est interdit. Ce service gratuit est réservé aux particuliers. Consultez bien le calendrier avant de vous déplacer sur

➔ grandlyon.com/dechetsverts



▼ JOBS D'ÉTÉ

ENCORE DEUX SEMAINES POUR CANDIDATER !

La Métropole de Lyon recrute des jeunes pour des jobs d'été et offre **350 postes à pourvoir en juillet et en août dans les 59 communes du territoire**. Trois types de missions sont proposés :

- dans les services de la propreté et de l'environnement : agent de nettoyage, éboueur, agent d'entretien des espaces verts ;
- à l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (Idef) : petite enfance, buanderie, entretien... ;
- dans les bureaux et les Maisons de la Métropole : agent administratif, classement, accueil...

Ne tardez plus, vous avez jusqu'au 31 mars pour candidater

➔ [Toodego](#)



VOTÉ AU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Vos élus de la Métropole se sont réunis les 24 et 25 janvier pour étudier des dizaines de propositions. Retour sur trois décisions importantes.



Zone à faibles émissions (ZFE)

De nouvelles aides financières pour les pros

Dès le lancement de la ZFE, la Métropole a prévu des aides pour inciter les professionnels à s'équiper en véhicules moins polluants et leur permettre de répondre aux conditions de la ZFE. En janvier, le conseil métropolitain a voté l'augmentation de ces aides.

Les nouvelles aides (financées à 50 % par la Région)...

1 000 €

lorsqu'une entreprise se débarrasse d'un véhicule polluant au profit d'un véhicule propre.

3 000 €

pour l'achat d'un triporteur électrique, et 1 000 € pour un triporteur classique ou un vélo-cargo.

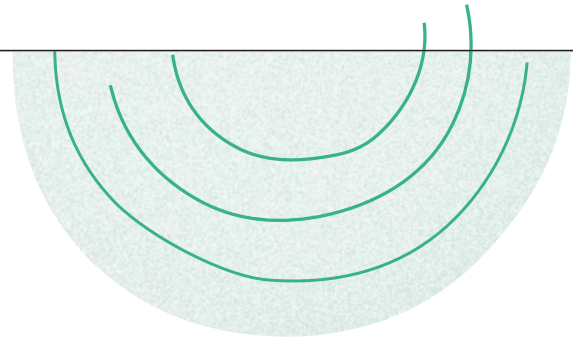
6 000 €

pour convertir le moteur thermique d'un poids lourd à l'électrique ou au gaz. Cette aide s'élève à 3 000 € pour les utilitaires légers, et peut être complétée par d'autres aides de l'État.

... et des dérogations

Dans certains cas, la Métropole peut délivrer des dérogations, par exemple lorsqu'il n'existe pas d'alternatives peu polluantes. Elles sont également valables pour les véhicules d'intérêt général prioritaires comme les ambulances.

Pour en savoir plus sur la ZFE, les aides et les dérogations, rendez-vous sur grandlyon.com/zfe



Projets urbains

Ça va bouger aux Alagniers et au Mas du Taureau

Démolition d'immeubles, nouvelles rues et habitations, espaces verts, services publics... Le conseil métropolitain a voté la création de deux zones d'aménagement concerté (ZAC) pour lancer de grands travaux d'aménagement dans ces quartiers de Rillieux-la-Pape et de Vaulx-en-Velin. L'objectif : améliorer la qualité de vie de toutes et tous.

RAPPEL



→ La ZFE, qu'est-ce que c'est ?

La zone à faibles émissions, c'est une réglementation qui interdit aux véhicules les plus polluants de circuler dans certains secteurs. C'est un enjeu de santé publique avant tout : améliorer la qualité de l'air pour toutes et tous.

→ Où ça se passe ?

La ZFE est en place à Lyon et Caluire, et dans les parties de Bron, Vénissieux et Villeurbanne situées à l'intérieur du périphérique Laurent-Bonnevay.

→ Qui est concerné ?

Actuellement, les camions, camionnettes et autres utilitaires d'entreprises classés Crit'Air 3, 4, 5 sont interdits. Au 1^{er} septembre, la ZFE s'appliquera aussi pour les particuliers (véhicules Crit'Air 5 et non classés).

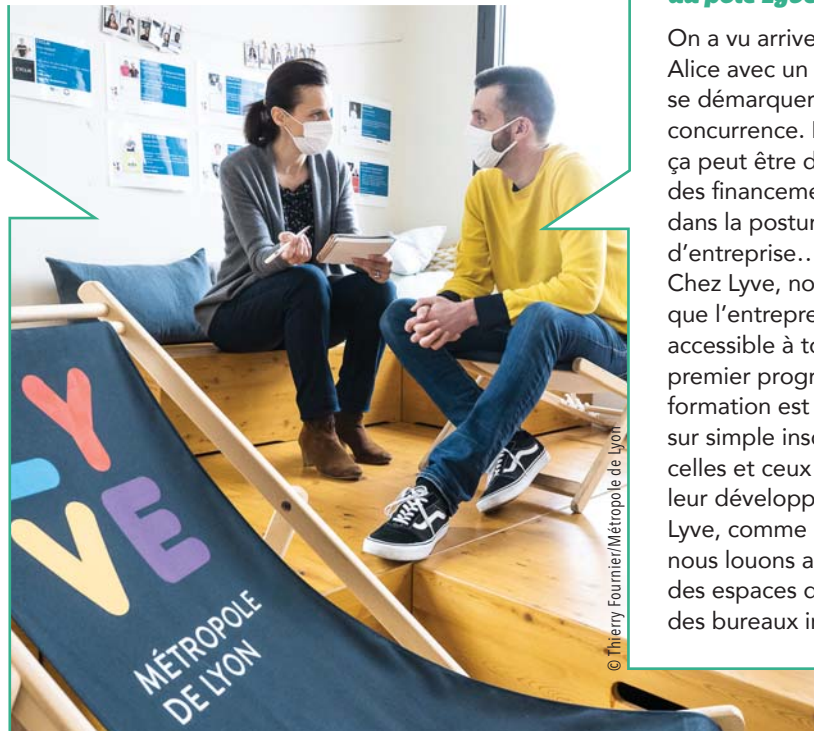


Faire décoller son entreprise avec Lyve

Lyve, c'est 300 experts de la création d'entreprise qui aident les entrepreneurs à lancer leur projet. Bilan sur deux ans : plus de 3 200 initiatives accompagnées par la Métropole. Rencontre avec Pamela Vanoye et Ruben Lopez au pôle Lyve Lyon Ouest, à La Duchère (Lyon 9^e).

Pamela Vanoye directrice associée d'Alpa Solaire

Avec mon associée, Alice Drouin, nous sommes arrivées au pôle Lyve de La Duchère pour donner vie à notre entreprise Alpa Solaire, qui installe des panneaux photovoltaïques sur les toits rhônalpins avec l'idée de limiter l'envolée des factures d'énergie. Ici, on a trouvé un cadre idéal : le coworking avec les autres entrepreneurs, les conseillers comme Ruben dont la porte est toujours ouverte, et les rencontres inspirantes avec des pros qui viennent présenter leur expertise, du marketing à la compta. Tout ça pour 150 € par mois, un prix imbattable pour un accompagnement personnalisé.



Ruben Lopez chargé d'accompagnement au pôle Lyve Lyon Ouest

On a vu arriver Pamela et Alice avec un challenge : se démarquer de la concurrence. Pour d'autres, ça peut être de trouver des financements, de mûrir dans la posture de chef d'entreprise... Chez Lyve, nous voulons que l'entrepreneuriat soit accessible à tous : notre premier programme de formation est gratuit et ouvert sur simple inscription. Et pour celles et ceux qui continuent leur développement chez Lyve, comme Pamela et Alice, nous louons aussi des ateliers, des espaces de stockage, des bureaux individuels...



5 PÔLES D'ENTREPRENEURS

À La Duchère, Givors et Neuville-sur-Saône. Et bientôt à Vaulx-en-Velin et Vénissieux.



3 PROGRAMMES

Earlyve Des formations gratuites pour construire son idée.
Lyve-In Une place dans un pôle d'entrepreneurs, un conseiller, des ateliers et des rencontres professionnelles autour de la stratégie commerciale pendant 4 mois.
Lyve-up Des locaux, un accompagnement personnalisé de 1 à 3 ans, et toujours le soutien de la communauté Lyve !



Vous voulez vous lancer ?
 ➔ **Renseignements
 et candidatures
 sur lyve-lyon.fr**

30 km/h, ça change la ville!



À partir du 30 mars 2022, la vitesse maximale autorisée dans les rues de Lyon sera de 30 km/h. Auparavant, Oullins, Couzon-au-Mont-d'Or et Poleymieux-au-Mont-d'Or avaient déjà levé le pied pour améliorer la sécurité et le confort de leurs habitants. Au cours de l'année, neuf autres communes de la Métropole* leur emboîteront le pas.



30 km/h, les avantages côté sécurité

- Distance de freinage réduite à 13 mètres, contre 27 mètres à 50 km/h.
- Plus grand champ de vision, plus d'anticipation.
- Pour les piétons, 8 fois plus de chance de survie en cas d'accident.
- Pour les automobilistes, moins de dégâts en cas d'accident.

30 km/h, les avantages côté qualité de vie

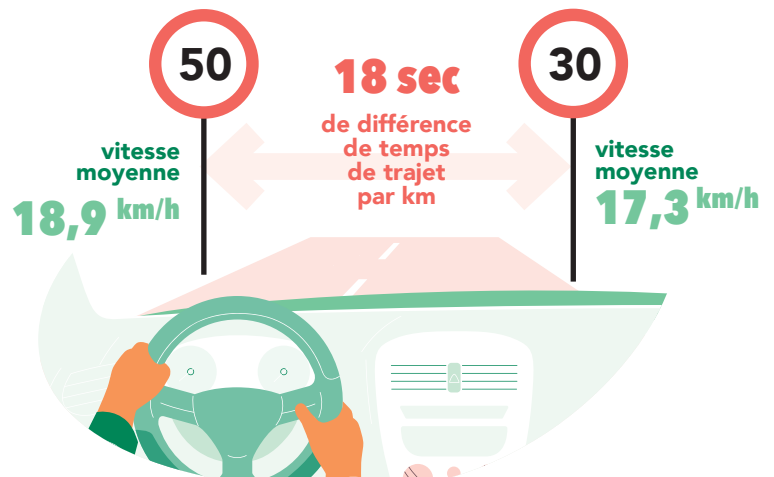
- Moins d'accélération, pour deux fois moins de bruit.
- Une vitesse abaissée permet une meilleure cohabitation avec les piétons et les cyclistes.
- Des rues apaisées pour les plus vulnérables, notamment les enfants et personnes âgées, qui se sentent rassurés.

Après Grenoble, Nantes, Lille et Paris, Lyon passe à 30 km/h. Quelques grands axes comme les quais ou l'avenue Berthelot resteront toutefois à 50 km/h. Encouragé par la Métropole et approuvé par le maire, le 30 km/h devient donc la nouvelle norme en ville, une habitude que les Lyonnais avaient commencé à adopter : avant le passage en "Ville 30", 34 % des rues de Lyon étaient déjà limitées à 30 km/h ou moins. D'ici la fin de l'année 2022, il y aura donc 13 "Villes 30" dans la Métropole. Plus d'une vingtaine de communes sont intéressées par la démarche et seraient susceptibles de l'adopter d'ici 2026.

Pour connaître les axes et communes qui passent à 30 :
onlymoov.com/ville30

* Les nouvelles communes "ville 30" en 2022 : Champagne-au-Mont-d'Or, Écully, La Mulatière, Marcy-l'Étoile, Montanay, Neuville-sur-Saône, Saint-Genis-les-Ollières, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village.

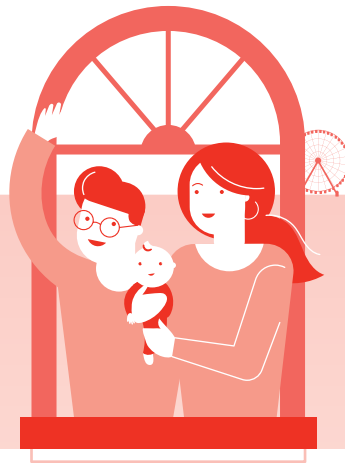
▼ Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la généralisation des 30 km/h n'a que peu d'impact sur la durée d'un trajet.





COMMENT LA MÉTROPOLE

UTILISE SES 3,9 MILLIARDS D'EUROS DE BUDGET ?



Nous devons tous "tenir" un budget, nous devons tous faire des choix de dépense, entre consommation aujourd'hui et investissement pour demain. Et c'est pareil pour la Métropole de Lyon !

S'intéresser au budget est une bonne manière d'en savoir plus sur les changements qui se préparent sur le territoire, et sur le rôle de la Métropole dans nos vies.

Le budget, c'est le résumé en euros de l'action de la collectivité : de la construction de logements sociaux jusqu'aux menus des repas des collégiens, tout part de là !



LE BUDGET 2022

L'argent dont la Métropole dispose pour construire son budget vient...

450 M€

de recettes liées **aux services rendus**, comme la redevance de l'assainissement, les ventes d'eau, les péages, les parkings...

590 M€

de la **fiscalité des entreprises**, via leurs cotisations foncières, la TVA ou la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

99 M€

de la **fiscalité sur les ménages**: la TVA, les taxes foncières, les taxes d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

1 330 M€

des **autres recettes fiscales et impôts indirects**, comme la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques, les taxes sur les transactions immobilières, la taxe de séjour, la taxe d'aménagement ou la taxe sur l'électricité

493 M€

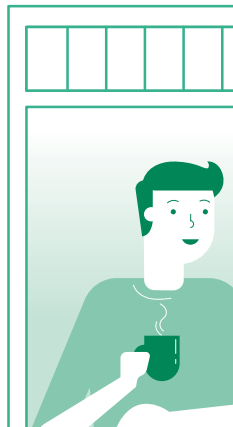
de **l'État**, qui finance les collectivités

978 M€

de **recettes d'investissements** (épargne, nouveaux emprunts, subventions d'investissements reçues...)

3 940 M€

Cela représente **3,9 milliards d'euros**. Vos élus ont la **responsabilité de décider** quelles actions financer pour répondre, le mieux possible, aux besoins des habitants. Voilà la répartition qu'ils et elles ont adoptée pour 2022:



la Métropole utilise son budget pour...



1 000 M€ investissement

Les investissements, c'est l'argent dépensé aujourd'hui pour préparer l'avenir du territoire et de ses habitants:

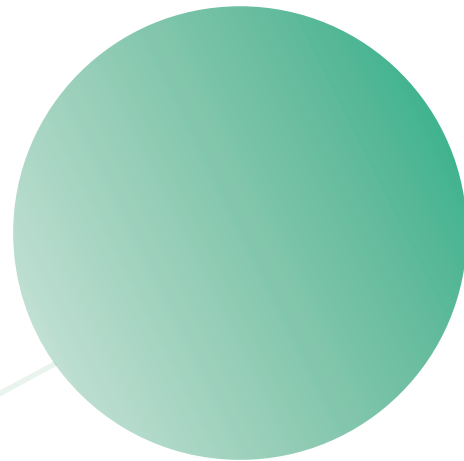
→ **75 %** seront utilisés pour financer de nouveaux projets, des équipements, des travaux... Exemples: forêts urbaines, logements sociaux et d'urgence, bornes à compost, aides pour la ZFE (lire page 8)...

→ **25 %** permettront de rembourser une partie de la dette financière de la Métropole.



340 M€ auto-financement

L'autofinancement, c'est ce qu'il reste sur le compte de la Métropole une fois qu'elle a effectué toutes ses dépenses de fonctionnement. Cet argent peut alors être mobilisé pour couvrir une partie de ses investissements.



2 600 M€ fonctionnement

Le fonctionnement est la partie la plus importante du budget: elle permet de financer le gros du travail de la Métropole de Lyon, 7 jours sur 7, 365 jours par an, dans les 59 communes du territoire. Dans ces 2,6 milliards d'euros on retrouve notamment:

→ **les services à la population**: gestion des espaces publics, des déchets, des transports etc.;

→ **les dépenses à caractère social et solidaire**: aides aux personnes âgées ou handicapées, petite enfance, RSA, allocations etc.;

→ **la gestion courante de la collectivité**: salaires des 9 200 agents, assurances, gardiennage, etc.;

→ **une dotation de solidarité aux communes**: en plus des services à la population rendus dans chaque commune, la Métropole leur verse une aide, la dotation de solidarité, dont l'objectif est d'atténuer les différences de richesse entre les territoires.

Il faut retenir du budget 2022 un niveau d'investissements historique, dans un contexte national difficile. Ce qui est remarquable aussi, c'est que nous investissons sans augmenter les impôts.

Bertrand Artigny, vice-président délégué aux finances

© Éric Soudan/Alpa.ca





Les décisions marquantes

Monter un budget, c'est faire des choix. Par exemple, quels projets financer en priorité : la construction d'un nouveau collège ou la rénovation d'un pont ?

Vous choisiriez les deux... Mais alors, faut-il augmenter les impôts, faire un emprunt, ou reporter un chantier à l'an prochain ? Trêve de suspense, voici, dans les grandes lignes, les choix faits pour 2022.

Un budget ambitieux

705 millions d'euros d'investissements dans de nouveaux projets

Un montant inégalé en dehors de l'année 2020, pour mettre en place rapidement des actions et projets d'envergure.

4 priorités

- Réduire les pollutions
- Équilibrer le développement du territoire
- Offrir une vie digne à tous et toutes
- Transformer l'activité économique

Un budget sérieux

→ **1 € dépensé = 1 € gagné**

Les dépenses de fonctionnement de la Métropole ont augmenté de 3 %, autant que les recettes.

→ **Pas d'augmentation d'impôts.**

→ **Une capacité d'autofinancement maintenue** autour de 340 millions d'euros.

→ **Une dette maîtrisée**

La dette de la Métropole passe de 2,1 milliards à 1,9 milliard d'euros. Sa capacité de désendettement s'améliore, elle passe de 6 ans à 5,5 ans.

→ Avec ce budget, la Métropole de Lyon obtient la meilleure note possible pour une collectivité par les agences de notation.

Nos investissements sont tournés vers notre objectif de transition écologique et de justice sociale. Le bien-vivre des habitantes et des habitants est au cœur de nos préoccupations. Quant aux entreprises, de nombreuses opportunités s'ouvrent pour celles qui prennent ce virage avec nous.

Émeline Baume, vice-présidente déléguée à l'économie

**Pour 100 €
dépensés**



34 €
Ressources
(agents, charges,
assurances...)



15 €
Aménagement
du territoire



10 €
Mobilité



7 €
Environnement



18 €
Solidarités
et habitat



11 €
économie,
éducation,
culture, sport



5 €
Projets futurs





+ 14 M€ de financement pour les 59 communes



+ 4 M€ de solidarité communautaire

La Métropole de Lyon verse aux 59 communes de son territoire une dotation de solidarité communautaire. C'est une enveloppe qui a pour but de compenser les différences de richesse et de charges qui existent entre elles. En 2022, cette dotation passe de 27 millions à plus de 31 millions d'euros, avec de nouveaux critères d'attribution.

NOUVEAU !

Des critères de calculs plus équitables et plus en phase avec les défis d'aujourd'hui

- Le pourcentage de personnes au RSA.
- La capacité d'accueil en hébergements spécialisés d'adultes en difficulté, âgés ou handicapés.
- La participation au développement économique.
- Les zones de protections d'espaces naturels et agricoles.
- La création de logements sociaux.

Pour laisser le temps aux communes de s'adapter aux nouveaux critères, les élus ont voté la mise en place d'un système de compensation à 100 % jusqu'en 2025.

Exemple, pour certaines communes, le montant de la dotation par habitant et par an va plus que doubler.



+ 10 M€ pour les communes qui accueillent et construisent

La Métropole va aider les communes qui accueillent de nouveaux habitants à améliorer leurs équipements et leurs services publics : crèches, écoles, gymnases, médiathèques, centres sociaux...

Pour réformer la dotation de solidarité communautaire, nous avons travaillé avec les maires ou leurs équipes. La grande majorité d'entre eux s'est montrée favorable à ces nouveaux critères plus simples et plus en phase avec nos défis actuels.

Bertrand Artigny, vice-président délégué aux finances



La Métropole agit pour les habitants...

1.

Directement par les services qu'elle leur rend

2.

En finançant l'action des communes





Comment est construit le budget ?

Le vote du budget est un acte politique majeur. Avant son vote chaque année en janvier, le budget exige un travail de préparation important. Revenons sur les différentes étapes nécessaires à une bonne préparation budgétaire.



Le débat d'orientation budgétaire

octobre → décembre

C'est la première étape de ce qu'on appelle le "cycle budgétaire". Les vice-présidents et vice-présidentes de la Métropole (qui sont des élus) et la direction générale des services se réunissent. Ensemble, ils établissent quelles sont les grandes priorités, en phase avec les engagements politiques de l'équipe élue. Ensuite, ces orientations budgétaires sont transformées en projets de délibérations et présentées à l'ensemble des conseillères et conseillers métropolitains lors du conseil de décembre. C'est un moment important d'échanges démocratiques sur la stratégie financière de la collectivité.



Le budget

juillet → janvier

La préparation du budget est enclenchée dès le mois de juillet dans toutes les directions de la Métropole. Chacune évalue les crédits dont elle aura besoin pendant l'année pour financer sa feuille de route et son fonctionnement. Toutes les recettes attendues sont elles aussi répertoriées. Lorsqu'il y a des arbitrages à faire, ce sont les vice-présidents et les vice-présidentes qui décident ensemble.

Ce budget, établi pour une année calendaire, du 1^{er} janvier au 31 décembre, est voté au conseil métropolitain de janvier.

Pour en savoir plus :
grandlyon.com/metropole/budget



Les décisions modificatives

février → décembre

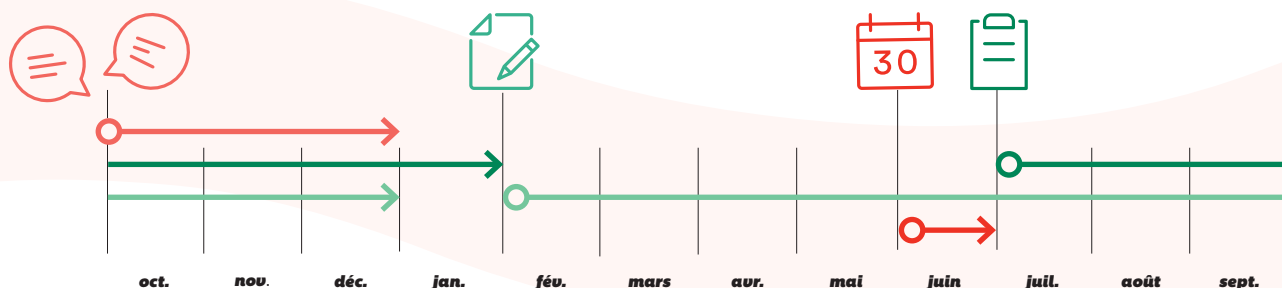
Les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées au cours de l'année. Pour ce faire, les élus proposent des modifications au conseil qui vote pour les adopter ou les rejeter. Par exemple, en 2021, la Métropole a décidé d'augmenter de 57 millions les investissements dédiés aux collèges sur le mandat.



Le compte administratif

avant le 30 juin

Chaque année, la Métropole établit le compte administratif. C'est une analyse des dépenses et des recettes effectivement réalisées par la collectivité. Il est lui aussi voté par les conseillers métropolitains, et il est ensuite consultable sur grandlyon.com.



L'EAU & NOUS, DEMAIN



Pour dessiner le quotidien avec une eau plus rare, la Métropole de Lyon engage une nouvelle démarche participative expérimentale avec ses habitants: Eau FuturE. Une invitation à agir pour l'avenir en commençant par l'imaginer. Coup d'envoi le 22 mars.



© Thierry Fourmier/Métropole de Lyon

▲ Le champ captant de Crépieux-Charmy est le plus grand d'Europe.

Tout ce qu'on fait sans y penser, boire, se laver, cuisiner, se baigner, dépend de l'eau. Mais aussi la nature, l'industrie, l'agriculture. C'est un bien commun vital, et il est en danger. Comment anticiper ce futur sans paniquer ni se contenter de se dire que "ça ira"? La Métropole de Lyon a franchi un premier pas en créant une régie publique de l'eau. Dès 2023, elle maîtrisera l'ensemble du service: la protection de la ressource, la production et la distribution, l'accès à l'eau pour toutes et tous.

Mais pour protéger cette ressource si fragile, il faudra peut-être tout repenser. C'est ce que nous invite à faire Eau FuturE: imaginer de nouvelles façons de partager l'eau demain. Tribunal des générations futures, expression théâtrale, ateliers d'écriture, balades exploratoires, ciné-débats... seront utilisés pour se projeter dans le futur et agir pour des nouveaux possibles, hors des cadres habituels.

Près de 3000 habitants participeront à la démarche dans les écoles, les collèges, les MJC, les centres sociaux, les médiathèques, les associations...

Au programme :

- Coup d'envoi le 22 mars avec Usbek & Rica pour le tribunal des générations futures
- Une dizaine d'animations grand public, programme sur grandlyon.com/eaufuture



Nous espérons provoquer un déclic



© Olivier Guerrin/Alpaca



Anne Groperrin, vice-présidente déléguée à l'eau et à l'assainissement

« L'ONU le dit dans son dernier rapport sur les ressources en eau: d'ici 2030, dans 8 ans seulement, il manquera à l'humanité 40 % de l'eau dont elle aura besoin. Localement, il nous faut protéger notre ressource qui provient à 95 % de la nappe alluviale du Rhône. Comment produirons-nous notre eau potable en 2050, alors que le débit du fleuve devrait diminuer de 30 %? Avec la démarche Eau FuturE, nous espérons provoquer un déclic, faire en sorte que tous et toutes prennent conscience de la fragilité de l'eau: son abondance est une illusion. »

Le sujet qui fâche

Le tri des déchets

Depuis deux ans, tous les emballages vides et les papiers se trient dans la Métropole de Lyon. L'objectif : rendre ce geste plus simple et plus efficace, et augmenter la quantité de déchets recyclés. On vise 20 kg de plus collectés par habitant et par an d'ici 2030. Certains aspects vous interpellent encore : on fait le point.



« À quand une tournée de collecte des encombrants pour ceux qui n'ont pas de voiture ? »

Le ramassage à la demande n'est pas encore d'actualité, mais des services de proximité existent : les collecte de sapins après les fêtes, la déchèterie fluviale quai Fulchiron ou encore des déchèteries mobiles à Lyon et Villeurbanne. Une fois par mois, sur ces points de rendez-vous, on peut y déposer meubles, petit appareil électroménager, des métaux, des cartons, du bois, des encombrants, et même donner ses objets en bon état. 75 % des déchets apportés en déchèteries sont valorisés.

➔ grandlyon.com/decheteriesmobiles

« Hier, les éboueurs ont vidé le bac gris et le bac jaune dans le même camion : à quoi ça sert de trier alors ?! »

Les erreurs de tri représentent encore 34 % du contenu des bacs jaunes collectés par la Métropole ! Les poubelles jaunes sont contrôlés avant le ramassage : lorsqu'ils contiennent trop d'erreurs de tri, un message est collé par les éboueurs, invitant les usagers à re-trier leur bac jaune. Si les erreurs persistent, le bac est refusé pour "tri non conforme" et ramassé en même temps que les bacs gris, lors de la collecte des ordures ménagères. Dans certains cas, des bacs jaunes avec trappe sont installés pour encourager les habitants à mieux trier. Conclusion ? Arrêter de trier, non. Trier mieux, oui !

« Avec le tri simplifié, mon bac jaune déborde ! Vont-ils être ramassés plus souvent ? »

La Métropole surveille de près la progression des quantités et pour l'instant, l'augmentation des fréquences n'est pas à l'ordre du jour. Par contre, si votre bac ne suffit pas, vous pouvez demander la taille au-dessus ! Si vous vivez en maison, faites votre demande via Toodego ou au 04 78 63 40 00. En immeuble, il faut passer par le syndic.



« Nos déchets triés, ils deviennent quoi ? Ils sont vraiment recyclés en France ou envoyés au bout du monde ? »

La Métropole recycle les 41 500 tonnes de déchets correctement triés dans le bac de tri. Toutes les matières valorisables repartent vers des usines françaises ou européennes : les **aciers** sont repris par des aciéries françaises et espagnoles. L'**aluminium** est transformé à Compiègne (Oise) et en Allemagne pour fabriquer de nouvelles pièces automobiles. Les **cartons** sont majoritairement envoyés à Laveyron (Drôme) chez Saïca et les **papiers** à Épinal (Vosges) chez Noske Skog. Quant aux 33 000 tonnes de **verre** collecté dans les silos, elles se partagent entre des verreries du Sud de la France, des Vosges, de la Marne et de la Loire.

AGRICULTURE: LA RELÈVE BIO ET LOCALE



Photos: **Thierry Fournier**



Renforcée par la prise de conscience des consommateurs, l'agriculture biologique progresse. Sur son territoire, la Métropole de Lyon encourage l'installation de nouveaux exploitants et leur transition vers le bio. Rencontre avec 6 producteurs, bien décidés à faire bouger les choses.

1

Marianne et Timothée

produisent du vin à Poleymieux, au domaine Le Bouc et la Treille. Leur signature? Limiter tous les produits ajoutés dans leurs sols et réduire leur impact. Ils ne tondent pas l'herbe, ils plantent des arbres, ils compostent, recyclent et réutilisent tout. D'ailleurs, leurs bouteilles seront bientôt consignées.



2

Sébastien,

fil d'agriculteur et ancien commercial, s'est lancé dans l'élevage biologique de poules il y a 3 ans, à Genay. À la ferme du Piamot, pas d'engrais chimiques ni de produits phytosanitaires : les poules se nourrissent de céréales bio, se baladent dans la prairie et pondent quand elles veulent.

BIO ?

En matière de cultures et d'élevage, faire du bio(logique) signifie être soucieux des équilibres naturels. Exit les produits chimiques, les OGM. Quant aux intrants, liés à la fertilisation ou la protection des cultures, ils sont réduits le plus possible.





300

agriculteurs et agricultrices dans la Métropole de Lyon aujourd'hui, c'est 40 % de moins qu'il y a 20 ans.



22%

du territoire métropolitain dédiés à l'agriculture.



15%

d'aliments consommés localement, produits localement.
→ Objectif pour 2026



3



4



Jean-Charles

est paysan boulanger à la ferme Ménajoc, à Corbas. En 2009, il choisit de se lancer dans le bio pour ne plus utiliser de produits dangereux pour lui et pour la terre. Jean-Charles et son associé Sébastien récoltent les céréales et fabriquent leur pain sur place, dans un four à bois traditionnel.



Guy et Paul,

père et fils à la tête de *Maréchal Fraîcheur* à Rillieux, distribuent chaque semaine 5 000 paniers bio, aidés de leurs 85 employés.

Et ils ont conscience de leur impact: en 10 ans, ils ont converti 90 % de leur exploitation en bio, récupèrent l'eau de pluie pour l'arrosage et troquent leur luzerne aux éleveurs du coin contre du fumier.



5

Sébastien

traite ses 35 vaches chaque jour au petit matin à la ferme du Pelossey, à Champagne. Il leur laisse ensuite quartier libre pour brouter au pré jusqu'au soir. Son frère Benoît prend le relai à la fromagerie : du bleu, du camembert, des yaourts qui font fureur dans les cantines alentour. Prochaine étape : des panneaux solaires sur les toits de l'exploitation.

Les bonnes adresses pour manger local dans la Métropole de Lyon



6

Rémy et Vincent

tiennent la ferme des Pommières à Irigny dans les Monts du Lyonnais. Dans leurs vergers : cerises, prunes, pêches, cassis, groseilles et pommes qu'ils transforment sur place, dans leur atelier de pressage. Ils misent aussi sur la réintroduction de la biodiversité avec des haies pour les oiseaux, des mares pour les insectes, des nichoirs à chauve-souris.



CLASSE LA RÉHAB'!



La grande Cité Tase de Vaulx-en-Velin va retrouver son lustre d'antan. La rénovation de ces bâtiments centenaires était devenue indispensable. La Métropole de Lyon, Vaulx-en-Velin et le bailleur Sollar en font un projet exemplaire.



▲ À l'époque, ces immeubles sociaux où fleurissaient des jardins-ouvriers incarnaient un idéal de modernité.

Construite en 1924 à deux pas de l'usine Tase, la grande Cité du même nom est un symbole de l'histoire industrielle de la Métropole. Le défi de leur réhabilitation? Redonner du confort aux habitants en valorisant un patrimoine unique sans sacrifier le volet énergie.

Plus confortable

Au programme pour les 188 logements: de nouveaux sols, les peintures des murs et plafonds, le remplacement des portes et fenêtres, des ascenseurs dans chaque immeuble... Les parties communes, intégralement rénovées, accueilleront des locaux à vélos et poussettes.

Le truc en plus? Des "logements de courtoisie" sont prévus pour les habitants très impactés par les travaux, par exemple ceux qui télétravaillent.

Plus belle

Les décors d'origine des bâtiments, qui avaient été recouverts dans les années 80 pour isoler les façades par l'extérieur, vont être recréés par dessus! Tout sera reproduit et modernisé en utilisant des matières nobles comme le bois.

300

logements au total

Le projet prévoit aussi la rénovation légère de 85 logements des années 90 (résidences Eurorex et Domaine de la Côte), la destruction de 25 pavillons rue Nelli et la construction de 70 logements neufs.

Plus verte

Pour renouer avec l'esprit cité-jardin, les surfaces vertes vont augmenter. Fini les allées qui encerclent les immeubles et les coupent des jardins. Fini aussi les box en tôle pour les voitures. Place aux pavés et aux chemins qui laissent passer l'eau et poindre l'herbe. Les jardins en cœur de cité seront mis en valeur, des placettes accueilleront des jeux d'enfants et chaque immeuble aura son jardin privatif. Les habitants décideront de ce qu'ils veulent en faire.

Désenclavée

Située à la périphérie du Carré de Soie, la grande Cité sera bien plus connectée avec l'arrivée du Tram T9 en 2026.

Et beaucoup moins gourmande en énergie!

L'isolation sera renforcée au niveau des combles, des caves et des appuis de fenêtres. Côté chauffage, les chaudières seront remplacées et les logements dotés de thermostats. Au total, les consommations d'énergies pourraient être divisées par deux. La Métropole soutient ce volet à hauteur d'environ 1 million d'euros de subventions Ecoréno'v.

"Les Grandes Voisines" : un village dans la ville

Photos : **Thierry Fournier**

À la limite de Francheville et de Craponne, l'ancien hôpital Charial accueille depuis juin dernier des femmes seules, des mères avec enfants, ou des familles en grande précarité. Devenu "les Grandes Voisines", le site poursuit un nouvel objectif avec l'aide de la Métropole : venir en aide aux plus démunis en misant sur des emplois d'insertion.

Le plus grand centre d'hébergement de la région

C'est fin 2020 que les Hospices civils de Lyon ont confié l'exploitation du site à deux associations : la Fondation de l'Armée du Salut et le Foyer Notre-Dame des Sans-Abri. L'occupation est temporaire, 3 ou 6 ans maximum, mais les travaux ont déjà permis de faire des Grandes Voisines le premier centre d'hébergement d'urgence de toute la région. Il faut dire que le cadre se prête bien à sa nouvelle vocation : le domaine est grand, au calme, bien connecté aux villes voisines, les chambres sont spacieuses et équipées de WC individuels pour garantir un minimum d'intimité et accueillir dignement des personnes aux parcours de vie compliqués.

Une vie normale

C'est le cas de Stella, l'une des résidentes, qui a fui le Cameroun avec ses deux fils. « *Je suis passée par plusieurs pays, j'ai survécu*

à la prison en Lybie, traversé le désert et la Méditerranée sur un bateau pneumatique, sans gilet de sauvetage... On revient de très loin. Et aujourd'hui, mon fils va à l'école, il est en CP! Maintenant, la priorité, c'est d'obtenir mes papiers pour pouvoir travailler, nous intégrer et avoir une vie de famille normale. » Comme elle, 475 personnes, dont 180 enfants et ados, sont hébergées sur le site.

Retrouver le chemin de l'emploi

Les Grandes Voisines, c'est aussi 60 salariés en insertion qui s'occupent du nettoyage, de la maintenance... Comme Patricia, qui renoue avec l'emploi après 3 ans de recherches infructueuses. Ici elle prépare et distribue des paniers alimentaires pour les personnes hébergées sur le site. Elle travaille aussi dans l'épicerie solidaire qui vient d'ouvrir pour celles et ceux qui vivent sur site. « *J'ai retrouvé un travail et je me sens*

vraiment utile. Et surtout, il y a des gens qui s'occupent bien de nous! »

Bien plus qu'un centre d'hébergement

Une épicerie solidaire, une microbrasserie, une dessinatrice... Une partie de l'hôpital a aussi été transformée en locaux, loués à 32 porteurs de projets pour y développer leur activité, recevoir des clients ou des partenaires. L'objectif : devenir un vrai lieu de vie, créer des rencontres et en finir avec les clichés associés des centres d'hébergement d'urgence.

« *Et ça va déjà dans le bon sens, s'enthousiasme Alain Excoffon, de la Fondation de l'Armée du Salut. Un restaurant et une salle de spectacle vont ouvrir d'ici l'été. En parallèle, nous avons lancé les travaux de rénovation du Grand Barnum : un hôtel qui va ouvrir au troisième étage de l'ancien hôpital. L'enjeu maintenant, c'est de faire venir les personnes des environs ».*





MÉTROPOLE HOSPITALIÈRE

- **20 000 personnes** n'ont pas de logement personnel dans l'agglomération lyonnaise.
- **800 personnes** ont été mises à l'abri l'année dernière suite aux actions de la Métropole de Lyon.
- **8,6 millions d'euros** sont investis par la Métropole de Lyon pour améliorer les conditions de logement des plus vulnérables et lutter contre le sans-abrisme.

L'AGENDA

Nuits de Fourvière

Envie de revivre des Nuits de Fourvière foisonnantes ? L'édition 2022 s'annonce optimiste avec une cinquantaine de spectacles programmés du 1^{er} juin au 30 juillet. **Des concerts bien sûr, mais aussi beaucoup de théâtre, du cirque et de la danse, qui font l'ADN des Nuits.**

Le grand théâtre accueillera les grands noms de la musique,

avec, par exemple, côté scène française, - M - les 20, 21 et 22 juin, Julien Clerc le 27 juin, Calogero le 28 juin, Dutronc & Dutronc le 29 juin, Juliette Armanet les 30 juin et 4 juillet, Gaël Faye et Sofiane Pamart le 7 juillet... Côté artistes internationaux, citons The Smile et Robert Stillman le 8 juin, Deftones le 9 juin, Ana Moura le 14 juin, Rodrigo & Gabriela le 11 juin, Patti Smith le 23 juin ou encore Diana Krall le 19 juillet. Pour clore la partie musicale du festival, vous pourrez vous époumoner lors de la grande soirée "Arte fait son karaoké".

Si vous aimez les émotions procurées par la danse,

ne manquez pas *Roméo & Juliette*, les 28 et 29 juillet, chorégraphié par Benjamin Millepied et interprété par la compagnie L.A. Project.

Cette année, les Nuits de Fourvière font la part belle au théâtre...

Et à la jeunesse ! Avec un cycle joué par les élèves de l'École nationale supérieure des arts et technique de théâtre (Ensatt) dans leurs locaux, à Lyon 5. Ces spectacles sont gratuits. Le TNP de Villeurbanne accueillera de son côté *L'Île d'or*, du 9 au 26 juin.

LES NUITS DE FOURVIÈRE CÔTÉ PRATIQUE

- Retrouvez le programme complet sur nuitsdefourviere.com
- Ouverture de la billetterie le 15 mars.
- Informations : 04 72 57 15 40.
- Réservations : 04 72 32 00 00.



© Natasha Wilson - Fabrice Haes

Les Nuits de Fourvière font leur cirque à Villeurbanne et Lacroix-Laval

C'est également à Villeurbanne, capitale de la culture 2022, place Lazare-Goujon, les 2 et 3 juillet, que vous pourrez participer à des ateliers cirque et vous laisser embarquer dans deux spectacles : *Smashed* et *Smashed 2*, de la compagnie Gandini Juggling.

Autre haut lieu de la programmation hors-les-murs des Nuits de Fourvière, le domaine de Lacroix-Laval, où vous aurez la chance de découvrir plusieurs spectacles du 4 au 22 juillet : *Campana*, par le Cirque Trottola, *Petit théâtre de gestes*, par la compagnie Bête de foire, et *Personne*, un spectacle de magie de Yann Frisch. Les vendredis et samedis, les spectacles seront suivis d'un concert de David Bursztein.

MAGIQUE !



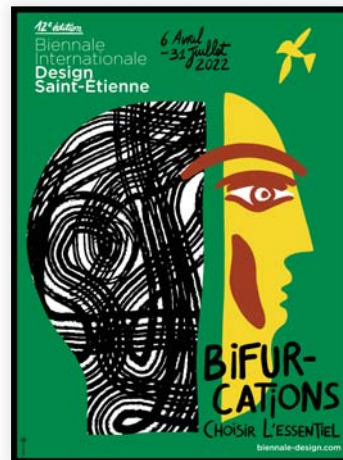
© C-Album

Le musée des Confluences présente sa nouvelle expo temporaire à partir du 15 avril. Rendez-vous salle 12, l'une des deux plus grandes du musée, pour une virée magique au cœur des forces occultes et surnaturelles. À voir : 450 objets, notamment des pièces archéologiques et ethnographiques, tels que ce brûle-encens de la Gaule romaine ou cette statuette congolaise de la fin du XIX^e siècle permettant de traquer voleurs et sorciers, ainsi que des dispositifs surprenants. Une façon de réaliser à quel point la magie rend les choses ordinaires extraordinaires. Les week-ends et pendant les vacances scolaires, les enfants de 7 à 10 ans, accompagnés d'un adulte, pourront créer leur propre amulette et explorer rituels et objets magiques avec les ateliers "Sorciers, sorcières".

LYON 2^e - Du 15 avril 2022 au 5 mars 2023

Compris dans le prix du billet d'entrée. Gratuit pour les jeunes de - 18 ans et les étudiants -26 ans - 04 28 38 12 12 et sur museedesconfluences.fr

BIENNALE INTERNATIONALE DU DESIGN DE SAINT-ÉTIENNE



© Cité du design

Bifurquer, c'est changer de direction. Et le design peut nous y aider. Pendant 4 mois, la 12^e Biennale vous invite à prendre la tangente à travers 7 expositions et 150 événements. Vous y croiserez un véhicule autonome, une maison connectée, une immense carte au sol pour partir à l'aventure... Un "parcours des bifurcations", gratuit, est aussi organisé dans le quartier créatif de Saint-Étienne.

CITÉ DU DESIGN DE SAINT-ÉTIENNE

Du 6 avril au 31 juillet

Pass biennale un jour, 10 ou 12 euros
3, rue Javelin-Pagnon -
biennale-design.com

SALON DU RANDONNEUR



© Agence Serendipity

Enfiler vos chaussures de rando vous titille? Le Salon du randonneur, c'est 400 stands pour s'informer sur les randonnées de la Métropole et du monde entier, du matériel, des conseils d'experts et des idées d'itinéraires pour vos prochaines sorties. Rendez-vous sur le stand de la Métropole pour piocher des idées de rando près de chez vous, que vous soyez un marcheur aguerri ou un baladeur du dimanche.

LYON 6^e - Du 25 au 27 mars 2022
5 euros, gratuit pour les moins de 12 ans - Informations au 04 78 39 37 11 ou randonnee.org



© Miliène Jallais/Métropole de Lyon

LUGDUNUM

Envie de frissonner? Plongez dans l'univers noir de Quais du Polar à Lugdunum! Le musée s'associe au festival avec deux événements :

- **une rencontre-dédicace avec Matthieu Poux**, professeur d'archéologie romaine qui vient parler de son roman *Gaule-Orient Express*: deux enquêtes, menées à deux millénaires d'écart où il est question d'un cadavre sans tête... **Le 2 avril, de 15 à 17 heures - Tout public - Billet d'entrée du musée**
- **une visite guidée** *Conspiration à Lugdunum*, qui vous ramène 2000 ans en arrière, quand la ville était le théâtre de complots, de vengeances et de représailles... **Le 3 avril, de 11 à 12 heures - Tout public - Billet d'entrée du musée + 3 euros**

LYON 5^e - 17 rue Cléberg - 04 72 38 49 30 - Lugdunum.grandlyon.com

QUAIS DU POLAR

Guillaume Musso, Dolores Redondo, Franck Thilliez, Christophe Hondelatte, Laurent Joffrin, Harlan Coben, Paula Hawkins, Sonja Delzongle... Partez à la rencontre de ces grands noms du roman noir français et international! Quais du Polar revient du 1^{er} au 3 avril pour sa 18^e édition et pose son QG au palais de la Bourse. Plus de 120 auteurs et autrices seront présents. Rencontrez-les en chair et en os à l'occasion de conférences, lectures et dédicaces. Certains d'entre eux présenteront même des films dans des cinémas de la Métropole. Les enfants pourront se lancer dans des jeux immersifs, écouter la lecture de polars à haute voix.

Et cette année, la grande enquête partira de Villeurbanne, capitale française de la culture 2022 : lancez-vous sur les traces d'une jeune femme qui s'est mystérieusement volatilisée sur les toits, au cours de ses explorations urbaines.

MÉTROPOLE - Du 1^{er} au 3 avril

quaisdupolar.com

Lyon 2 - Palais de la Bourse - Gratuit



© extralagence.com



© Drag and Drop - G.I. Events

FOIRE DE LYON

Envie de déguster des produits régionaux, de vous inspirer pour votre prochain voyage ou encore de piocher des idées pour aménager votre jardin? Rendez-vous du 18 au 28 mars, à Eurexpo, pour la foire de Lyon. Pas moins de 1 000 exposants seront présents et répartis autour de trois univers : maison, shopping, restaurants et gastronomie. Sur son stand, la Métropole de Lyon met en lumière deux de ses projets phares pour faciliter la pratique du vélo : les Voies Lyonnaises, futur réseau de larges pistes cyclables, et FreeVélo'v, système de prêt de vélos pour les moins de 26 ans.

Eurexpo Chassieu
bd de l'Europe

Du 18 au 28 mars

5, 6 euros

Informations sur
foiredelyon.com



© Laurence Danière/Métropole de Lyon

MAISON DU PROJET DE LA PART-DIEU

La Maison du projet de la Part-Dieu a déménagé au 184 cours Lafayette! Le point de départ de différentes animations pour adultes et enfants, qui vous permettent de plonger au cœur du grand chantier de la Part-Dieu et découvrir le passé et surtout le futur de ce quartier en pleine mutation. Avec des promenades urbaines gratuites et des ateliers pour enfants tous les premiers samedis du mois.

LYON 3^e - 184, cours Lafayette

04 28 00 06 00 - Promenades urbaines

gratuites, ateliers enfants 5 euros -

Inscriptions obligatoires sur

lyon-partdieu.com/participer/mediation

REPERKUSOUND

78 artistes français et internationaux, quatre scènes, trois nuits à s'ambiancer sur le dancefloor dans une atmosphère très gaming, années 80 : le festival Reperkusound revient au Double Mixte du 15 au 17 avril pour une édition exceptionnelle. À l'affiche : Boris Brejcha, NTO, Irène Drésel, Mezerg, L'Entourloop...

VILLEURBANNE - Double Mixte
19 avenue Gaston-Berger

Du 15 au 17 avril

À partir de 27 euros - Informations et réservations : reperkusound.com



© Romain Étienne/Métropole de Lyon

VILLEURBANNE, CAPITALE DE LA CULTURE 2022

C'est une grande ville de la Métropole de Lyon qui a décroché le titre de capitale française de la culture en 2022 : Villeurbanne. Les festivités se poursuivent en avril et mai ! Morceaux choisis.

– Festival du livre jeunesse : la crème de la littérature jeunesse réunie à la Maison du livre, de l'image et du son (MLIS), sur un thème : "grandir". L'invitée d'honneur cette année ? L'autrice et illustratrice Magali Le Huche, qui a également réalisé l'affiche de l'événement.

Du 1^{er} au 3 avril – Pour les enfants et adolescents – Gratuit

– *Sœurs*, spectacle de danse de la compagnie des Prairies, chorégraphié par Julie Desprairies. Une déambulation d'1h15 au cœur des Buers, quartier en pleine transformation de Villeurbanne !

Du 7 au 10 avril – Tout public – Gratuit

– Festival *This is Tonkin* : au parc de l'Europe, une journée mêlant sport (rugby) et culture (danse, théâtre).

Le 14 mai - Tout public - Gratuit

VILLEURBANNE - villeurbanne2022.fr



© Magali Le Huche/Ville de Villeurbanne

BIENNALE DES MUSIQUES EXPLORATOIRES

Dernières notes pour la Biennale des musiques exploratoires qui se termine le 27 mars. Vous pouvez encore profiter de quelques événements, gratuits et surprenants.

– **Nous serons toujours là** : dans ce spectacle, quatre voix s'interrogent sur ce qu'est la vie. Les sons et musiques sont diffusés autour du public, l'immergeant totalement dans cette expérience. **Le 24 mars à 20 h, les 25 et 26 mars à 20h30, au TNP à Villeurbanne.**

– **Démocratie**, un texte de Rimbaud mis en musique par Sébastien Boin, chef d'orchestre, Maxime Echarhour, percussionniste, et la classe du conservatoire de Lyon. **Le 27 mars à 14h15 et 15h30.**

– **Présage de Hicham Berrada et Laurent Durupt**. Une performance qui mêle le son et l'image grâce à des produits chimiques, une caméra et une projection en direct. **Le 26 mars à 14 h et le 27 mars, à 13h30.**

– **The Smell of blue electricity de Vittoria Montalti & Blow Up Percussion** : les quatre vous embarquent dans leur musique électronique - le 26 mars à 16h30 et le 27 mars à 14h30

LYON 3^e - Auditorium - Orchestre national de Lyon - 149 rue Garibaldi, sauf mention contraire.

Informations et réservations : game.fr



© la direction - Ghislain Mirat (photo)

LA MÉTROPOLE POUR TOUS

Pas de caprices quand il s'agit des transports...

Les élus de « La Métropole pour Tous » prennent leurs responsabilités. Les mobilités sont plus que jamais au cœur des préoccupations des grands-lyonnais. Suscitant quelques espoirs et davantage de craintes encore, le groupe a choisi d'intégrer le C.A. afin d'être en cohérence entre les valeurs que nous portons et les décisions que nous prenons. Le passage du Sytral à l'AOMTL accompagne des changements majeurs tels l'allotissement ou le plan métro. Ces projets, porteurs de risques élevés en termes de coûts et d'acquis sociaux, pour les usagers comme le personnel, il relève de notre responsabilité d'élus et du respect des électeurs, de prendre part au débat.

► P. Chambon, I. Doganel

LA MÉTROPOLE EN COMMUN

La Métropole de Lyon a voté un budget 2022 à la fois ambitieux et raisonnable. La ZFE bénéficiera d'une enveloppe conséquente pour l'accompagnement des habitants dans leurs changements de mobilités. La stratégie d'acquisitions foncières destinée à planifier le développement du territoire permettra la construction de logements sociaux dont ceux accessibles en Bail Réel Solidaire. Notre groupe se félicite de la prime accordée aux agents de l'IDEF non concernés par le Ségur de la santé, et nous porterons toute notre attention au financement du travail social pour l'amélioration des conditions de travail et pour l'accueil des usagers : réduire le délai de rendez-vous dans les Maisons de la Métropole nécessite des embauches. Enfin nous soutiendrons les associations qui font de l'accompagnement humanitaire sur notre territoire.

► contact@metropoleencommun.fr

MÉTROPOLE INSOUMISE RÉSILIENTE ET SOLIDAIRE

ZFE : il faut plus d'aides !

L'amélioration de la qualité de l'air est l'affaire de toute la société, mais avec la ZFE, ce sont pourtant les plus pauvres qui en supporteront le coût. Pour la rendre moins injuste, c'est aux collectivités de prévoir des aides ; mais celles décidées par la métropole de Lyon, comme le chèque-mobilité, ne seront accessibles qu'à ceux qui habitent ou travaillent dans la ZFE. Pour les autres, c'est-à-dire la plupart des communes populaires, rien n'est prévu si ce ne sont des dérogations temporaires. De telles conditions menacent de creuser les inégalités socio-spatiales ! Rappelons que le panel citoyen avait pourtant demandé l'extension du périmètre de la ZFE pour éviter le déplacement de la pollution, un calendrier plus souple, ainsi que des dérogations pour les ménages à faibles ressources. Comment ces personnes feront-elles pour se déplacer, alors que le déploiement de transports en commun efficaces ne sera pas effectif avant plusieurs années ?

COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Pour "des jours heureux"...

Allons plus loin contre les inégalités et les injustices, à partir du vécu des habitants marqué par les inégalités profondes devant la crise sanitaire, la reprise économique, le cadre de vie ou les mobilités... Métropole de l'hospitalité, vie digne, Revenu solidarité jeunesse, EcorénoV, 110 créations de postes, notamment dans les MDM... marquent le premier budget de fonctionnement de la Métropole. Mais quid de la baisse des bénéficiaires du RSA et de la question du non-recours ? Mais comment renforcer nos MDM, l'IDEF et tous les services de première ligne face aux urgences sociales ? Comment être à la hauteur des besoins de mobilité en réduisant la part modale de la voiture ?

Il faut que nos recettes fiscales fassent la différence entre les gagnants et les perdants de la crise et, pour ce faire, il faut augmenter la taxe d'Aménagement et la taxe Transport, agir auprès de l'État pour les droits de mutation et les plus-values foncières et augmenter fortement le taux de la CFE, avec une politique de désengagement associée à notre politique économique. "Les

jours heureux", c'est reconnaître les premiers de cordée comme tous ceux qui travaillent ou qui veulent vivre de leur travail.

SYNERGIES MÉTROPOLE

Un budget 2022 très prudent

Si le budget présenté pour 2022 est techniquement bien construit et sain, nous regrettons le manque de vision budgétaire stratégique et la grande prudence de la majorité en matière d'investissement. Pour cette deuxième année pleine de mandat, il aurait été opportun d'investir davantage tant pour soutenir la reprise économique que pour poursuivre la dynamique positive insufflée ces dernières années.

Investir équitablement dans toute la Métropole

C'est le choix que nous aurions fait en veillant à ce que l'investissement soit réparti pour financer, dans les mêmes proportions, les projets structurants métropolitains, les projets à Lyon et à Villeurbanne et ceux dans les autres communes.

Cette répartition équitable des programmes pluriannuels d'investissements (PPI), nous l'avions obtenue des exécutifs des trois mandats précédents avec la conviction assumée qu'il est essentiel et juste que l'investissement de la Métropole de Lyon bénéficie à tous les habitants et à tous les territoires.

Pour ce mandat, nous déplorons qu'aucun détail des PPI n'ait été communiqué ainsi que le trop faible nombre de programmes prévus dans les communes.

ZFE, des choix qui interpellent

Limiter la pollution de l'air et les émissions de CO₂ est un objectif environnemental et sanitaire que les élus du groupe partagent sans aucune contestation. Pour autant, nous redoutons les conséquences sociétales, économiques et sociales des orientations prises par la majorité quant à « l'amplification » de la Zone à Faibles Émissions (ZFE), un déploiement au calendrier accéléré, aux dispositifs d'aides et de dérogations à consolider et comprenant l'interdiction précipitée des véhicules Crit'Air 2 dès 2026.

► Retrouvez-nous sur www.synergies-metropole.fr

INVENTER LA MÉTROPOLE DE DEMAIN

ZFE : Zone à Faibles Émissions ou Zone à Forte Exclusion ?

La lutte contre la pollution de l'air est un enjeu majeur. C'est pourquoi, dès 2016, un grand plan Oxygène a été lancé par la majorité précédente. L'instauration d'une Zone à Faibles Émissions dite ZFE est un des leviers d'action pour y parvenir. Nous y sommes favorables. Mais avec une échelle de temps raisonnable, avec le développement des modes de transports alternatifs et un accompagnement fort de la Métropole.

Au lieu de présenter un nouveau grand plan de lutte contre la pollution, les Verts ont décidé d'en faire un objectif politique avec l'interdiction du diesel en 2026. D'ici 4 ans, 75 % du parc automobile en circulation sera interdit dans le cœur de notre Métropole !

Faites le test. Si votre véhicule n'est pas classé en Crit'Air 1, vous êtes concerné par l'interdiction.

Alors que nous parlons de la transition écologique et la lutte contre l'obsolescence programmée, les Verts ont réussi à inventer l'obsolescence réglementaire des véhicules.

Cette mesure est aussi antisociale : quid de ceux qui, par nécessité ou pour répondre à des horaires de travail en décalé, ne peuvent se passer de véhicule ? Quid des travailleurs, ne résidant pas dans la Métropole, mais qui doivent s'y rendre pour travailler ?

Toutes nos propositions visant à garantir la justice sociale de cette mesure sont rejetées par les Verts, comme la mise en place d'une année pédagogique de sensibilisation, sans punition.

Dès le 1^{er} septembre prochain, les véhicules Crit'Air 5 seront interdits, touchant en priorité les plus précaires et les classes moyennes. Une véritable OPA sur le pouvoir d'achat !

La ZFE, telle qu'elle est prévue, va accroître la fracture sociale, économique de notre agglomération pour devenir une Zone de Forte Exclusion.

► <https://inventer-demain-lyon.com>

► Retrouvez-nous sur Facebook et Twitter @Inventer_lyon

PROGRESSISTES ET RÉPUBLICAINS

Se donner les moyens d'une écologie juste

Alors que l'urgence climatique est ramenée au tronc commun de tous les programmes quelque soit la couleur politique, les écologistes de notre Métropole ont fait de ce budget 2022 un outil de communication pour tenter de convaincre leur électoralat qu'ils seraient les seuls à pouvoir agir. Ils sacrifient tout à cette ambition et en particulier la capacité de notre métropole dans les prochaines années à financer d'autres politiques publiques en particulier la solidarité, l'accompagnement aux entreprises et l'aide aux communes.

Depuis deux ans, le mot d'ordre de cette majorité est réduction : des déchets mais aussi des déplacements, de la consommation, de la capacité d'accueil des entreprises sur le territoire... Cette décroissance qui ne porte pas son nom appelle plusieurs questions : Comment assurer le financement d'un modèle social juste dans une économie de décroissance et comment protéger les plus modestes d'une décroissance imposée ?

Car soyons honnêtes, qui a les moyens de manger bio, de vêtir ses enfants en coton responsable et de remplacer son diesel par une voiture électrique ? Seuls les plus aisés ont en réalité le luxe de se payer une bonne conscience.

Nous refusons cette écologie libérale qui impose à chaque individu, même le plus fragile, d'endosser une responsabilité qu'il n'a pas les moyens de porter.

Nous portons au contraire une écologie sociale avec une responsabilité commune et différenciée afin de concilier urgence climatique et justice sociale, transition et équité.

Pour une ZFE avec de véritables alternatives de transports crédibles, pour une meilleure alimentation sans hausse des coûts dans nos cantines, pour une Métropole créatrice d'emplois, pour tout cela, nous défendons non pas la décroissance mais l'ambition d'une économie décarbonée et créatrice de richesses pour tous.

► D. Kimefeld, Y. Blein, G. Corazzol, J.L. Da Passano, A. Galliano, B. Jannot, P. Kabalo, M. Le Faou, C. Panassier, M. Picot, E. Prost, T. Rudigoz

SOCIALISTES, LA GAUCHE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE ET APPARENTÉS

Une Zone à Faire Ensemble

Cette année, les élus de la Métropole auront à se prononcer sur les prochaines étapes de la Zone à faibles émissions (ZFE) avec son amplification aux véhicules particuliers. Le premier vote, en mars, concernera les véhicules Crit'Air 5. Le second aura lieu en septembre et décidera du calendrier pour les vignettes 4, 3 et 2. Cette ZFE fait l'objet de beaucoup de confusion de la part d'observateurs ou d'élus de l'opposition, qui tantôt disent qu'il en faut plus, tantôt qu'il en faut moins, tantôt qu'il faut plus de moins et moins de plus. Laissons-les donc à leurs postures, ils en changeront bien assez vite quand le vent tournera. En attendant, nous devons agir, car la ZFE n'est pas simplement une question de pouvoir venir ou non en voiture en cœur d'agglomération. Non, la ZFE pose avant tout la question de notre santé, ainsi que celle plus vaste de la ville que nous voulons et que nous préparons pour demain.

Car la ZFE doit être remise à sa juste place : celle d'une mesure intégrée dans un plan plus global recouvrant la santé, la mobilité, l'urbanisme, l'aménagement ou encore l'économie. Après un siècle dédié à la voiture individuelle, des efforts importants seront à consentir pour en sortir. Mais c'est là une tendance de long terme, inexorable et commune à toutes les grandes agglomérations du monde. Pour parvenir à cet objectif, nous devons être déterminés oui, mais patients et méthodiques. Car une politique publique n'est pertinente que si elle est applicable, et surtout juste.

Nous, Socialistes, adhérons donc pleinement au principe de la ZFE, tant pour la qualité de l'air que pour la sortie progressive du tout-voiture.

Fort de notre ancrage territorial, nous comprenons les contraintes que vous affrontez chaque jour, et de ce fait nous agissons dans un constant esprit de justice sociale, sanitaire, climatique et territoriale. Et ainsi nous serons vigilants quant aux nécessaires dispositifs d'accompagnement à la transition et intrinsèques sur l'ambition sociale de ces mesures. Car ce n'est que tous ensemble que nous pourrions changer d'avenir.

► www.lessocialistes-metropolelyon.fr

RASSEMBLEMENT DE LA DROITE, DU CENTRE ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Zone à faibles émissions : en 2026 les élus écologistes vous interdisent de circuler en voiture !

L'amélioration de la qualité de l'air et de la santé des habitants de la Métropole de Lyon fait partie des priorités. C'est la raison pour laquelle nous avons soutenu en 2019 la mise en place d'une zone à faibles émissions (ZFE-m).

Dans cette zone, seuls les véhicules les moins polluants ont le droit de circuler. C'est la Métropole qui fixe les périodes de restriction de circulation, les véhicules autorisés à circuler (type et niveau du certificat Crit'Air).

Depuis 2020, la ZFE recouvre une zone comprenant la presque totalité des neuf arrondissements de Lyon, la commune de Caluire-et-Cuire et les secteurs de Villeurbanne, Bron et Vénissieux situés à l'intérieur du boulevard périphérique Laurent Bonneval.

Elle a concerné les véhicules utilitaires légers et les poids-lourds, destinés au transport de marchandises. C'était une volonté de procéder à des restrictions progressives avant d'élargir ce dispositif aux véhicules particuliers au regard des répercussions pour les ménages les plus modestes et du processus d'adaptabilité nécessaire aux entreprises. Cette vision d'équilibre fut acceptée par tous.

Mais la majorité Verts-Communistes-Socialistes a rompu cet équilibre. Elle a approuvé un élargissement qui doit être mis en œuvre en 2 étapes :

- Etape 1 : au 1^{er} septembre 2022, interdiction permanente (24h/24 et 7j/7), de circuler et stationner dans le périmètre actuel de la ZFE-m, aux véhicules particuliers et 2 roues motorisés équipés de vignettes Crit'Air 5 et non classés,

- Etape 2 : interdiction progressive de 2023 à 2026, des véhicules classés Crit'Air 4, puis 3, puis 2 sur un périmètre central à définir. **Cette étape interdit la circulation de tout véhicule à moteur diesel même des particuliers.**

1. Nous dénonçons ce choix d'amplification ainsi que son calendrier d'application

Les Verts tentent de se justifier mais la loi n'impose pas l'interdiction des Crit'Air 2, c'est un choix supplémentaire décidé par la Métropole qui va lourdement impacter les habitants. Près de 70 % des habitants de la Métropole méconnaissent aujourd'hui encore le principe de ZFE.

Aussi nous dénonçons :

le rejet d'un référendum local sur les modalités de mise en œuvre de cette ZFE,

le rejet de l'envoi d'un courrier nominatif à chaque propriétaire de véhicule concerné par ces nouvelles restrictions.

2. Nous dénonçons l'impact réel de ces nouvelles orientations sur les ménages modestes et les entreprises locales.

Dès septembre 2022, ce sont 3,3 % des véhicules des particuliers qui seront bannis du territoire de la ZFE, soit 22 400 véhicules. En 2026, 75 % du parc actuel des voitures particulières sera interdit. **Vous êtes tous concernés !**

Il ne restera que les véhicules les plus récents et les plus chers qui pourront rouler !

C'est un choix assumé de cette majorité Verts-Communistes-Socialistes de mener la guerre aux ménages pauvres ou modestes pour les empêcher de circuler.

Avant de contraindre prématurément l'usage de la voiture, il faut des engagements sur la mise en place de transports collectifs. Sinon, cette politique de l'anti-voiture primaire va faire fuir les entreprises et l'emploi de nos territoires. Il faudra alors soit déménager en dehors de la Métropole, soit allonger ses distances depuis son domicile et donc dépenser plus en essence.

Ensemble, luttons contre l'écologie punitive et pour une protection environnementale positive !

Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6^e, **Nathalie BRAMET-REYNAUD**, **François-Noël BUFFET** – sénateur, **Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN** – maire de Mions, **Doriane CORSALE**, **Chantal CRESPIY**,

Laurence CROIZIER, **Catherine DUPUY**, **Nadia EL FALOUSHI**, **Myriam FONTAINE**, **Séverine FONTANGES**, **Gilles GASCON** – maire de Saint-Priest, **Christophe GIRARD**, **Lionel LASSAGNE**, **Christophe MARGUIN**, **Jean MÔNE**, **Dominique NACHURY**, **Gaël PETIT**, **Clotilde POUZERGUE** – maire d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET** – maire de Francheville, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-lès-Lyon, **Luc SEGUIN**, **Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Julien SMATI**, **Yves-Marie UHLRICH**, **Alexandre VINCENDET** – maire de Rillieux-la-Pape.

► **Groupe Rassemblement de la Droite, du Centre et de la Société civile**
Métropole de Lyon - 20 rue du Lac CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03
rassemblement.dcs@gmail.com

LES ÉCOLOGISTES

C'est le printemps ! Ça pousse dans la Métropole

Lorsque le Printemps pointe le bout de son nez, lorsque tout bourgeoine et refléurit, nous mesurons à quel point la présence de nature est précieuse à nos côtés, en particulier en milieu urbain.

Nous avons pu en faire plus que jamais le constat ces dernières années. La crise Covid a montré l'attachement des Grand-Lyonnaises à leurs espaces verts de proximité, avec une nette hausse de la fréquentation des parcs et jardins en période de confinement. Plus largement, la crise sanitaire a placé l'humanité face à la question fondamentale de sa relation avec le reste du vivant, face à la nécessité de rechercher un nouvel équilibre pour atténuer le risque de multiplication des zoonoses et des pandémies. **La demande de nature est croissante dans l'opinion publique depuis plusieurs années :** en 2020, une enquête réalisée par les professionnels du paysage montrait que 8 Français-es sur 10 accordaient la priorité à la création d'espace de nature dans leur ville, contre 6 sur 10 en 2016. **Ces attentes se sont notamment traduites par un vote en faveur des Écologistes lors des élections municipales et métropolitaines à Lyon.**

La présence de nature en ville répond à une multitude d'enjeux écologiques et sociaux. **C'est d'abord une question de santé et de bien-être :** la nature favorise l'activité physique et le bien-être psychique. **C'est aussi un enjeu en matière de convivialité, de relations sociales, de tranquillité publique et de lutte contre les inégalités :** les projets de végétalisation, les espaces verts et les jardins permettent de recréer du lien entre les habitant-es et à l'échelle des quartiers, de disposer d'une nature accessible à toutes et tous. Nous ne sommes pas égales et égaux dans notre accès à la nature : la surface moyenne de végétation disponible par habitant-e oscille entre moins de 20 m² dans les centres urbains à plus de 1500 m² dans les secteurs des Monts d'Or et du Rhône aval. **C'est surtout un enjeu fort pour faire face à l'urgence écologique et climatique, pour la résilience des territoires :** la présence de nature en ville permet de lutter contre les îlots de chaleur urbains et la hausse des températures en ville, elle absorbe les pollutions et fixe le carbone en contribuant à la lutte contre les gaz à effet de serre. **Enfin, elle apporte des réponses essentielles face à l'effondrement de la biodiversité,** à ce que l'on appelle aujourd'hui la "6^e extinction de masse" : elle permet de renforcer les continuités écologiques, de favoriser la circulation des espèces, de créer des refuges de biodiversité et des ressources à disposition des pollinisateurs. Elle rend de précieux services écosystémiques, par l'absorption des eaux en cas de fortes pluies, par la préservation du climat, etc.

UN PLAN D'AMPEUR POUR UNE NATURE DE PROXIMITÉ ET DU QUOTIDIEN

Depuis bientôt un an, les Écologistes déploient à la Métropole un Plan Nature inédit en France, financé à hauteur de 44 millions d'euros, soit le double des budgets employés au mandat précédent.

L'objectif de ce Plan est de **permettre à chaque Grand-Lyonnais-e de disposer d'un espace de nature près de chez lui/elle, quel que soit son lieu d'habitation.** Aussi, depuis leur arrivée à la tête de la Métropole, les **Écologistes accélèrent le rythme des plantations !**

LES MULTIPLES BRANCHES DU PLAN NATURE :
Des forêts urbaines qui prennent racine partout dans la Métropole !

En l'espace de 2 ans, **5 forêts urbaines ont déjà été plantées** à Corbas, Vénissieux, Saint-Priest, Caluire-et-Cuire et Sathonay-Camp, ce qui représente **plus de 12 hectares de plantations.** Ces forêts urbaines sont des poumons verts, composées aujourd'hui de jeunes arbres, de façon à obtenir une forêt dense dans 5 à 10 ans. Cèdres, merisiers, érables... des espèces qui résistent au réchauffement climatique. À l'automne 2022, la Métropole continuera à étendre la forêt urbaine de Saint-Priest. Nous envisageons également de planter du côté de Feyzin, notamment dans la vallée de la chimie. 2 nouveaux projets de forêts urbaines pourraient aussi voir le jour à Saint-Fons et Villeurbanne.

Des arbres plantés en nombre dans l'espace public et le long des voiries !

Les arbres jouent un rôle central pour la biodiversité urbaine, pour la lutte contre le réchauffement climatique et la pollution. Cet hiver, **4300 arbres d'alignement ont été plantés : le double des hivers précédents !** La Métropole vient ainsi de franchir la barre symbolique de 100 000 arbres d'alignement dont elle assure la gestion au quotidien, avec parfois le remplacement des arbres malades ou fragilisés, constituant un risque d'accidents.

Des plantations jusque dans les copropriétés, avec l'appui des habitant-es !

Pour une nature au plus près des habitations, la Métropole accompagnera en 2022 **35 copropriétés via une aide à la végétalisation de leurs parties communes :** plantation des cours d'immeubles, végétalisation des toitures, des murs aveugles, etc. L'objectif est d'atteindre les 100 copropriétés accompagnées sur l'ensemble du mandat, qu'elles soient privées ou portées par un bailleur social.

Des prairies qui fleurissent dans toute la Métropole !

Pour protéger les insectes pollinisateurs, **13 prairies fleuries** ont été semées, pour un total de 10 hectares, sur d'anciennes friches industrielles ou sur des terrains délaissés. Ainsi, en 2022, il est prévu de semer de nouvelles prairies dans le cadre de projets d'acquisition-démolition de terrains du côté de Feyzin.

Un urbanisme favorable à la protection et à la création d'espaces de nature !

La modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme et de l'Habitat, soumise actuellement à enquête publique, a aussi pour vocation d'**accroître la préservation des espaces de nature :** pas moins de **27 ha d'espaces boisés classés (EBC)** supplémentaires pourront être créés, ainsi que **32 ha d'espaces végétalisés à valoriser (EVV)**, accompagnés d'un **renforcement des continuités écologiques.** Cette modification vise également à favoriser le **classement de terrains en zones naturelles et agricoles et à augmenter le coefficient de pleine terre** (non bâti et végétalisé) dans les nouvelles constructions. Elle vise ainsi à répondre au "défi environnemental" mis en avant dans la consultation préalable par les citoyen-nes de la Métropole.

La réorientation du projet de la Part-Dieu par les Écologistes vers davantage de végétalisation témoigne de cette ambition en matière d'urbanisme, et de la volonté d'adapter la ville au changement climatique et aux besoins du futur.

La Métropole travaille de façon concertée avec les communes pour la mise en place de ce Plan ambitieux, notamment la Ville de Lyon, qui a planté des vergers dans chaque arrondissement et contribue à la création d'espaces de nature en proximité, via les jardins de rue ou les micro-implantations florales.

Les Écologistes veulent agir en responsabilité pour adapter la ville aux enjeux du XXI^e siècle. Nous sommes pleinement conscient-es que la politique en faveur de la nature en ville est une politique de long terme, qui nous met face aux rythmes spécifiques du vivant, ceux des saisons et de la croissance parfois lente des végétaux. **Mais pour voir au loin, il faut commencer dès aujourd'hui, c'est ce que nous faisons avec enthousiasme depuis notre arrivée en juin 2020.**

Nous vous souhaitons une très belle saison printanière et de cultiver l'émerveillement pour la nature !

► Benjamin BADOUARD et Vinciane BRUNEL-VIEIRA

Co-président-es du groupe Les Écologistes

Contactez-nous :

Twitter : @ecolosgrandlyon

Facebook et Instagram : @lesecologistesgrandlyon

Site internet : <https://lesecologistesgrandlyon.com>

du 19 au 29 avril 2022

Vacances Sportives

Vacances sportives
avec la Métropole de Lyon

**ACTIVITÉS
GRATUITES
POUR LES
3 À 18 ANS !**



Renseignements et inscriptions sur
grandlyon.com/vacances-sportives